

 **INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE**



  
**EHCV**  
ENQUÊTE HARMONISÉE SUR LES  
CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES  
**2022**

**RAPPORT D'ANALYSE**

**VOLET PAUVRETE**

*Août 2026*



## SOMMAIRE

|                                                                                                                           |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| SOMMAIRE .....                                                                                                            | ii  |
| SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....                                                                                              | iii |
| PRÉFACE .....                                                                                                             | iv  |
| AVANT-PROPOS .....                                                                                                        | v   |
| RÉCAPITULATIF DES PRINCIPAUX INDICATEURS .....                                                                            | vi  |
| RÉSUMÉ ANALYTIQUE.....                                                                                                    | vii |
| INTRODUCTION .....                                                                                                        | 1   |
| CHAPITRE 1 : NIVEAU DE PAUVRETÉ ET INÉGALITÉ EN 2022 .....                                                                | 2   |
| CHAPITRE 2 : PROFIL DE PAUVRETÉ EN 2022 .....                                                                             | 12  |
| CONCLUSION.....                                                                                                           | 22  |
| RECOMMANDATIONS .....                                                                                                     | 23  |
| ANNEXE .....                                                                                                              | 24  |
| Annexe 1 : Aperçu méthodologique de l'enquête.....                                                                        | 24  |
| Annexe 2 : Estimations de la pauvreté conformes aux meilleures pratiques tout en assurant l'analyse de la dynamique ..... | 26  |
| Annexe 3 : Personnel de l'EHCVM-C 2022 .....                                                                              | 28  |

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

| <b><u>Sigles</u></b> | <b><u>Libellés</u></b>                                                            |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| <b>CAPI</b>          | : Interview Assistée par Ordinateur (Computer-Assisted Personal Interviewing)     |
| <b>CEMAC</b>         | : Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale                        |
| <b>CIC</b>           | : Courbes d'incidence de la croissance                                            |
| <b>CV</b>            | : Coefficient de Variation (Coefficient of Variation)                             |
| <b>ECOM</b>          | : Enquête Congolaise auprès des Ménages                                           |
| <b>EHCVM-C 2022</b>  | : Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages du Congo de 2022       |
| <b>GE</b>            | : Indice d'Entropie Généralisée (Generalized Entropy, mesure d'inégalité)         |
| <b>GIC</b>           | : Courbe d'Incidence de la Croissance (Growth Incidence Curve)                    |
| <b>INS</b>           | : Institut National de la Statistique                                             |
| <b>IPC</b>           | : Indice des Prix à la Consommation (Consumer Price Index)                        |
| <b>MICS</b>          | : Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples (Multiple Indicator Cluster Survey) |
| <b>ODD</b>           | : Objectif(s) de Développement Durable                                            |
| <b>PIB</b>           | : Produit Intérieur Brut                                                          |
| <b>PPA</b>           | : Parité de pouvoir d'achat                                                       |
| <b>USD</b>           | : Dollar American (United States Dollar)                                          |
| <b>XAF</b>           | : Franc CFA (monnaie de la CEMAC)                                                 |

## PRÉFACE



Depuis les années 1990, la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités socio-économiques se sont imposées comme des priorités pour les institutions financières internationales et les gouvernements nationaux. En Afrique subsaharienne, malgré des phases de croissance économique, ces défis persistent en raison d'une croissance souvent peu inclusive.

En République du Congo, les politiques publiques ont intégré cette priorité à travers divers cadres stratégiques, dont le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (janvier 2007) et, plus récemment, le Plan National de Développement (PND 2022–2026). À ces initiatives s'ajoutent des programmes ciblés tels que le projet Lisungi, visant à renforcer le capital humain et la protection sociale.

La disponibilité limitée de données statistiques fiables avait longtemps constitué un obstacle à l'élaboration de politiques adaptées. Cette lacune a été progressivement comblée avec les enquêtes ECOM (2005 et 2011) et, plus récemment, l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM-C 2022), qui constitue aujourd'hui une référence majeure pour le suivi de la pauvreté et des inégalités.

La réalisation de cette enquête par l'Institut National de la Statistique n'aurait pas été possible sans l'engagement constant des partenaires techniques et financiers, notamment la Banque mondiale à travers le projet de renforcement des capacités en statistique (PSTAT), ainsi que la participation active de la population et le dévouement de l'équipe technique. Qu'ils en soient ici vivement remerciés.

Le Ministre de l'Economie, du Plan de la Statistique et  
de la Prospective

  
Ludovic NGATSE



## AVANT-PROPOS



La formulation de politiques publiques efficaces est tributaire de la disponibilité de données statistiques fiables, régulières et représentatives. Le renforcement du système statistique national répond précisément à cet impératif, en dotant les décideurs et les partenaires au développement une base solide pour orienter leurs choix stratégiques.

C'est dans cette optique que l'Institut National de la Statistique (INS) a conduit l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM-C 2022), bénéficiant de l'appui technique de la Banque mondiale et du soutien financier du Gouvernement congolais. Cette opération majeure, qui s'inscrit dans la lignée des Enquêtes Congolaises auprès des Ménages (ECOM 2005 et 2011), consacre une avancée décisive dans la pérennisation et la modernisation de la production statistique nationale.

La réussite de cette importante opération n'aurait pu être possible sans le dévouement exceptionnel de l'ensemble des équipes. C'est pourquoi j'adresse mes plus vifs remerciements et mes sincères félicitations au personnel ainsi qu'aux cadres de l'Institut National de la Statistique. Ma reconnaissance va également à l'endroit de l'équipe technique pour leur engagement sans faille et la rigueur méthodologique durant toutes les phases d'exécution de cette opération.

L'Institut National de la Statistique a la ferme assurance que les données issues de cette enquête permettront d'affiner la compréhension des dynamiques socio-économiques du pays, d'optimiser le ciblage des programmes de développement et, in fine, à l'amélioration des conditions de vie des populations congolaises.

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique

The block contains a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'S. Mboko Ibara'. To the left of the signature is a circular official stamp. The stamp features the map of the Republic of the Congo in the center. The text around the map includes 'REPUBLIQUE DU CONGO' at the top, 'MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROTECTION' on the left, and 'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE' at the bottom. In the center of the stamp, below the map, it says 'Le Directeur Général'.

**Steve Bertrand MBOKO IBARA**

## RÉCAPITULATIF DES PRINCIPAUX INDICATEURS

| Indicateur                            | Unité | National     | Pauvre       |              |
|---------------------------------------|-------|--------------|--------------|--------------|
|                                       |       |              | Urbain       | Rural        |
| Incidence de la pauvreté en 2022      | %     | 50,3         | 44,3         | 66,2         |
| Taux d'extrême pauvreté (2,15 \$ PPA) | %     | 20,9         | N/D          | N/D          |
| Coefficient de Gini (Inégalité)       | -     | <b>0,382</b> | <b>0,373</b> | <b>0,372</b> |
| Pauvres selon le milieu de résidence  | %     | N/D          | 64           | 36           |

### Incidence de la pauvreté selon les caractéristiques du chef de ménage

|                                                                     |   |      |                            |      |
|---------------------------------------------------------------------|---|------|----------------------------|------|
| Niveau d'éducation - Supérieur                                      | % | 19,7 |                            |      |
| Niveau d'éducation - Primaire                                       | % | 65,6 |                            |      |
| Catégorie socio-professionnelle :<br>Manœuvres                      | % | 59,5 | 77,8<br>(Brazza)           | 66,4 |
| Catégorie socio-professionnelle :<br>Travailleur pour Compte Propre | % | 58,7 | 46,5<br>(Pointe-<br>Noire) | 69,6 |

|                                                              |    | Pauvre | Non-<br>pauvre | Pauvres |       |
|--------------------------------------------------------------|----|--------|----------------|---------|-------|
|                                                              |    |        |                | Urbain  | Rural |
| Taille moyenne des ménages pauvres                           | Nb | 5,2    | 3,5            | 5,2     | 5,2   |
| Taux de Dépendance Démographique<br>dans les ménages pauvres | %  | 116,1  | 60,8           | 112,7   | 122,4 |

### Caractéristiques du logement du ménage

|                                      |   |      |      |      |             |
|--------------------------------------|---|------|------|------|-------------|
| Accès à l'électricité                | % | 36,7 | 62,3 | 53,2 | 7,6         |
| Source d'eau de boisson non protégée | % | 21,3 | 11,1 | 6,3  | <b>47,6</b> |
| Toiture matériaux définitifs         | % | 90,8 | 96,5 | 99,4 | 75,7        |
| Murs matériaux définitifs            | % | 57,7 | 74,4 | 65,6 | 43,8        |
| Lieu d'Aisance : Non Amélioré        | % | 43,4 | 26,4 | 38,4 | 52,3        |

## RÉSUMÉ ANALYTIQUE

### Niveau et structure de la pauvreté

En 2022, le taux national de pauvreté s'est établi à 50,3%, ce qui signifie qu'environ 3 millions de personnes vivent sous le seuil établi à 443 050 FCFA par personne et par an. La gravité de la situation est confirmée par un taux d'extrême pauvreté (seuil de 2,15 USD PPA) qui s'élève à 20,9%. La pauvreté est plus élevée en milieu rural, atteignant 66,2% en milieu rural contre 44,3% en zone urbaine, soit un écart de près de 22 points de pourcentage.

Cependant, en raison de la forte concentration démographique, la majorité des pauvres (64%) résident en zone urbaine, ce qui confère à la pauvreté congolaise une structure plus urbaine que dans d'autres pays de la sous-région. Les disparités départementales sont fortes : la Likouala (82,3%) et les Plateaux (73,7%) affichent les incidences les plus élevées. Par ailleurs, les inégalités sont jugées modérées (Coefficient de Gini à 0,382), mais les écarts de consommation sont conséquents.

En effet, les 10% les plus riches disposent d'un niveau de consommation 5,7 fois supérieurs à celui des 10% les plus pauvres.

### Profil démographique et socioprofessionnel

Le profil démographique des ménages pauvres se caractérise par un fardeau de dépendance plus lourd. Le nombre moyen de membres dans les ménages pauvres est de 5,2 personnes (contre 3,5 chez les non-pauvres), et leur taux de dépendance démographique atteint 116,1 personnes dépendante pour 100 personnes en âge de travailler. Bien que le taux de pauvreté soit plus faible dans les foyers dirigés par des femmes (35,3%), l'incidence augmente fortement lorsque le chef de ménage a un faible niveau d'instruction (taux de 65,6% pour le niveau primaire contre 19,7% pour le niveau supérieur).

Sur le plan professionnel, les manœuvres (59,5%) et les travailleurs pour compte propre (58,7%) sont les plus exposés à la pauvreté. L'analyse révèle des poches de précarité aiguë en milieu urbain, notamment à Brazzaville, où l'incidence pour les Patrons d'unités économiques atteint un taux considérable de 94,5%, illustrant la grande vulnérabilité du micro-entrepreneuriat dans la capitale.

### Accès aux services sociaux de base et caractéristiques du logement

L'analyse de l'accès aux services sociaux de base et de la qualité du logement révèle des lacunes importantes, particulièrement dans les ménages pauvres en milieu rural. Seulement 57,7% des ménages pauvres disposent de logements construits de murs en matériaux définitifs contre 74,4% des non-pauvres.

Concernant la toiture, 75,7% des ménages ruraux pauvres ont des toitures faites en matériaux définitifs contre 96,5% chez les non-pauvres. La fracture est la plus nette pour l'accès aux services essentiels :

L'accès aux services sociaux de base demeure fortement inégal selon le niveau de pauvreté et le milieu de résidence. En matière d'électricité, seuls 36,7% des ménages pauvres y ont accès, contre 62,3% des ménages non pauvres. Cette situation est encore plus critique en milieu rural, où le taux d'accès des ménages pauvres chute à seulement 7,6%.

Concernant l'eau de boisson, les ménages pauvres sont davantage exposés à des sources d'approvisionnement non protégées. Au niveau national, 21,3% des ménages pauvres utilisent une source d'eau non protégée, contre 11,1% des ménages non pauvres. La situation est particulièrement préoccupante en milieu rural, où près de la moitié des ménages pauvres (47,6%) dépendent de sources d'eau non protégées.

En matière d'assainissement, le déficit en infrastructures sanitaires touche davantage les ménages pauvres. En effet, 11,6% d'entre eux ne disposent d'aucune installation sanitaire. Lorsqu'elles existent, ces installations sont majoritairement des toilettes traditionnelles ou non améliorées, utilisées par 43,4% des ménages pauvres.

### **Possession d'actifs du ménage**

La possession d'actifs durables dans le ménage révèle un dénuement matériel marqué, fortement déterminé par le niveau de vie et le milieu de résidence. Le téléphone portable s'impose comme le seul équipement généralisé, détenu par 65,7% des ménages au niveau national et par plus de 60% des ménages pauvres.

En dehors de la téléphonie, les fractures sociales et géographiques demeurent profondes : l'accès aux équipements de confort et de conservation de base, tels que la télévision (28,8% chez les pauvres contre 54,3% chez les non-pauvres) et le réfrigérateur (11,8% contre 35,7%), accuse un retard considérable. Ce déficit d'accumulation s'accroît de manière critique en milieu rural pauvre, où les taux d'équipement s'effondrent à 2,0% pour les réfrigérateurs et 0,7% pour les ordinateurs, illustrant la sévérité de la pauvreté non monétaire et l'impact des contraintes structurelles d'accès à l'énergie.

## INTRODUCTION

Depuis le début des années 2000, la République du Congo a engagé d'importants efforts pour améliorer les conditions de vie de sa population et lutter contre la pauvreté. Ces efforts se sont traduits par la mise en œuvre de plans stratégiques de développement et de programmes sociaux, appuyés par les partenaires techniques et financiers. Sur le plan statistique, la première Enquête Congolaise auprès des Ménages (ECOM) réalisée en 2005, suivie de celle de 2011, puis complétée par l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages Congolais (EHCVM-C 2022), s'inscrit dans une démarche visant à bâtir une base de données nationale solide et régulière, capable d'éclairer des politiques publiques fondées sur les évidences.

Pour améliorer la comparabilité et étudier la dynamique de la pauvreté, une enquête légère ECOM-Pont 2022 a été conduite parallèlement à l'EHCVM-C 2022.

Sur la période 2005–2011, le pays a enregistré un recul significatif de la pauvreté au niveau national, porté par une croissance économique soutenue et une urbanisation rapide. L'incidence de la pauvreté est passée de 50,7% en 2005 à 40,9% en 2011, soit une baisse d'environ 10 points de pourcentage. Ce progrès a été principalement urbain, notamment à Brazzaville et Pointe-Noire, où les taux de pauvreté ont diminué à respectivement 21,6% et 20,3%. En revanche, la pauvreté s'est aggravée en milieu rural, atteignant 70,5 % en 2011 contre 64,8% en 2005. Les inégalités sont demeurées élevées et globalement stables (coefficient de Gini de 0,465 en 2011) (Banque mondiale, 2017).

Malgré ces avancées de la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle, la pauvreté demeure préoccupante pour une large part de la population. Entre 2015 et 2022, une succession de chocs – baisse prolongée des cours du pétrole, pandémie de COVID-19, effets indirects du conflit russo-ukrainien – a détérioré les conditions de vie des ménages, effaçant une partie des acquis antérieurs. D'après l'enquête expérimentale ECOM-Pont 2022, conçue pour être comparable à la série ECOM 2005 et 2011, l'incidence nationale de la pauvreté est remontée de 40,9% en 2011 à 43,6 % en 2022, avec une dégradation particulièrement notable en milieu urbain.

L'EHCVM-C 2022 constitue désormais la source de référence pour analyser les tendances récentes de la pauvreté et des inégalités, tout en améliorant la compréhension des caractéristiques structurelles des ménages pauvres et des facteurs de vulnérabilité. Elle met notamment en évidence les niveaux de pauvreté dans les grandes agglomérations, la persistance de disparités territoriales, les difficultés d'accès aux services essentiels, ainsi que la précarité des conditions d'habitat, d'emploi et de capital humain.

Le présent document vise à établir un état des lieux de la pauvreté en République du Congo à partir des données de l'EHCVM-C 2022, à identifier les principaux facteurs de sa persistance et de son évolution (éclairée par ECOM-Pont), et à formuler des recommandations politiques concrètes et ciblées pour soutenir une réduction durable de la pauvreté sur l'ensemble du territoire national.

Ce chapitre traite de la caractérisation du bien-être économique des ménages. Il s'articule autour de deux analyses fondamentales : le niveau de pauvreté monétaire en évaluant les indices de pauvreté et aborde les niveaux d'Inégalité en s'appuyant sur des indicateurs de référence, notamment le coefficient de Gini.

### 1.1 Niveau de pauvreté en 2022

Cette section présente les estimations des indices de pauvreté monétaire en 2022, calculées à partir des niveaux de consommation des ménages. Elle analyse ces résultats à l'échelle nationale ainsi que selon le milieu de résidence (urbain et rural) et par département<sup>1</sup>. L'examen est complété par une comparaison internationale, permettant de situer la République du Congo par rapport à d'autres pays et de mieux apprécier l'ampleur de la pauvreté monétaire.

#### 1.1.1 Comment la pauvreté est mesurée en République du Congo sur la base de l'EHCVM-C 2022.

Conformément aux recommandations de la littérature (Deaton et Zaidi, 2002), la mesure de la pauvreté monétaire repose sur deux étapes essentielles : (i) l'estimation d'un indicateur de bien-être des ménages et (ii) la définition d'un seuil de pauvreté permettant d'identifier les ménages pauvres. Les détails méthodologiques sont présentés en annexe 1.

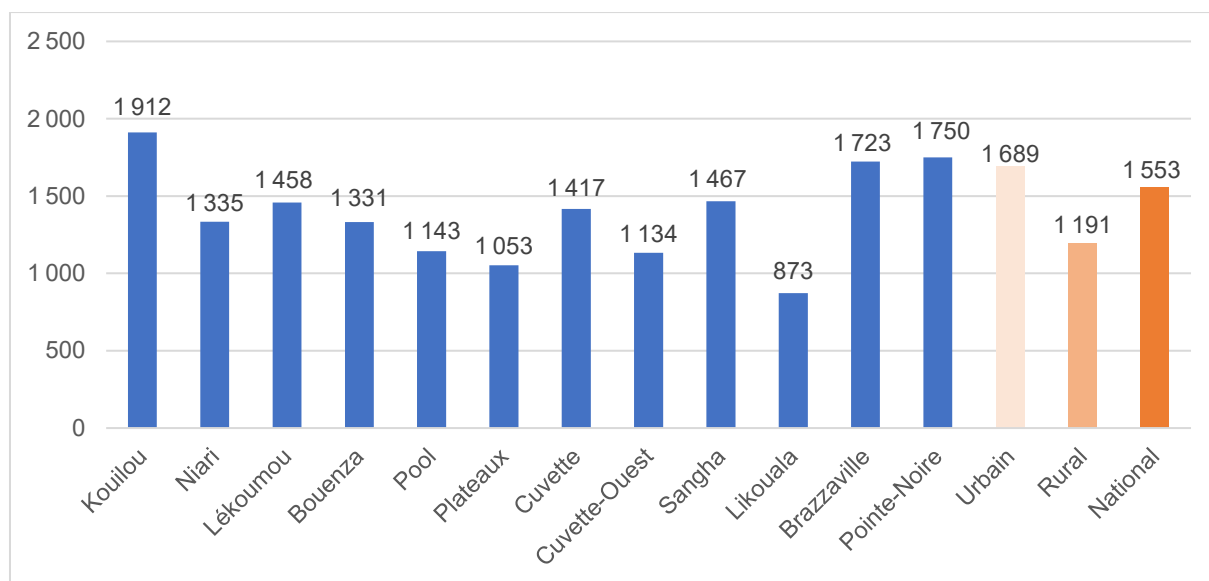
##### 1.1.1.1. Consommation des ménages en 2022

L'indicateur de bien-être n'est rien d'autre que la consommation totale du ménage divisée par la taille de ce ménage. En moyenne, la consommation par tête est estimée à 1 553 FCFA. Cependant, cette moyenne nationale cache de grandes variabilités. Selon les départements, la consommation quotidienne moyenne par habitant et par jour varie de 873 FCFA dans la Likouala à 1 723 FCFA à Brazzaville, 1 750 FCFA à Pointe-Noire et 1 912 FCFA dans le Kouilou (cf. graphique n°1.1).

---

<sup>1</sup> EHCVM-C 2022 a été réalisé avant le redécoupage de l'espace géographique nationale et les résultats sont interprétés sur les douze départements

**Graphique n°1.1.** Consommation par tête d'habitant par le département et le milieu de résidence



Les dépenses alimentaires représentent près de 44% des dépenses totales des ménages (tableau n°1.1), suivant le milieu de résidence, les ménages en milieu rural consacrent à l'alimentation une part plus importante de leur dépense totale de consommation. La consommation en produit non alimentaires varie entre 39,4% et 61,4% selon les départements.

**Tableau n°1.1.** Répartition (%) des dépenses de consommation de produits alimentaire et non alimentaires des ménages par département et milieu de résidence

|                            | Types de dépense de consommation |                  |
|----------------------------|----------------------------------|------------------|
|                            | Alimentaires                     | Non alimentaires |
| <b>Département</b>         |                                  |                  |
| Kouilou                    | 50,9                             | 49,1             |
| Niari                      | 49,1                             | 50,9             |
| Lékoumou                   | 55,0                             | 45,0             |
| Bouenza                    | 57,0                             | 43,0             |
| Pool                       | 52,2                             | 47,8             |
| Plateaux                   | 55,5                             | 44,5             |
| Cuvette                    | 49,3                             | 50,7             |
| Cuvette-Ouest              | 49,9                             | 50,1             |
| Sangha                     | 53,7                             | 46,3             |
| Likouala                   | 60,6                             | 39,4             |
| Brazzaville                | 40,8                             | 59,2             |
| Pointe-Noire               | 38,6                             | 61,4             |
| <b>Milieu de résidence</b> |                                  |                  |
| Urbain                     | 40,9                             | 59,1             |
| Rural                      | 56,2                             | 43,8             |
| <b>Ensemble</b>            | <b>43,9</b>                      | <b>56,1</b>      |

### **1.1.1.2. Seuil de pauvreté en 2022**

Le seuil de pauvreté national<sup>2</sup> en 2022 est évalué à 443 050 FCFA, par personne et par an. Ce seuil résulte de l'évaluation selon l'approche du « coût des besoins fondamentaux », qui combine les besoins en bien de consommation alimentaire et une composante non alimentaire.

Le seuil alimentaire est déterminé à partir d'un panier de biens représentatif des habitudes de consommation des ménages situés entre le deuxième et le sixième décile, servant de population de référence. Ce panier est ensuite converti en équivalent calorique et ajusté afin de garantir un apport quotidien de 2 400 calories par personne, ce qui conduit à un seuil de pauvreté alimentaire de 288 367 FCFA par personne et par an (soit 790 FCFA par jour).

Pour obtenir le seuil de pauvreté total, une composante non alimentaire est ajoutée, calculée en fonction des dépenses essentielles effectuées par les ménages proches du seuil alimentaire. Cette composante s'élève à 154 683 FCFA par personne et par an, correspondant aux besoins vitaux hors alimentation (logement, habillement, biens et services de première nécessité).

Ainsi, l'addition des deux composantes alimentaire et non alimentaire conduit à un seuil de pauvreté national global de 443 050 FCFA par personne et par an, soit 1 214 FCFA par jour

### **1.1.1.3. Pauvreté en 2022**

La pauvreté demeure un phénomène préoccupant et largement répandu en République du Congo. En 2022, le taux de pauvreté national est estimé à 50,3%, ce qui signifie qu'un Congolais sur deux, soit près de 3 millions de personnes, vivent en dessous du seuil national de pauvreté établi à 443 050 FCFA par personne et par an.

La profondeur de la pauvreté, mesurée par l'indice d'écart de pauvreté, s'élève à 19,2% en 2022. Cet indicateur représente la distance moyenne entre les niveaux de consommation des ménages pauvres et le seuil de pauvreté. Autrement dit, il permet d'estimer l'effort monétaire nécessaire pour sortir un individu pauvre de la pauvreté. En d'autres termes, les congolais pauvres vivent avec environ seulement 80% du montant minimum défini par le seuil de pauvreté.

Par ailleurs, la sévérité de la pauvreté, qui reflète les inégalités au sein même de la population pauvre, est évaluée à 9,8%, indiquant une concentration importante des privations parmi les ménages les plus démunis.

---

<sup>2</sup> Seuil de pauvreté national est le niveau de consommation minimum fixé par un pays pour déterminer quelles personnes sont considérées comme pauvre selon les besoins essentiels (alimentation, logement, santé, transport, éducation, etc.)

Comme le taux de pauvreté national, le taux international d'extrême pauvreté<sup>3</sup> demeure également élevé. Sur la base du seuil de 2,15 dollars PPA (2017) par personne et par jour, 20,9% de la population congolaise vit en situation d'extrême pauvreté. Ainsi, un Congolais sur cinq ne dispose pas des moyens nécessaires pour satisfaire ses besoins les plus élémentaires. Ce niveau est largement supérieur à la cible fixée dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD), qui vise à réduire l'extrême pauvreté à moins de 3%, révélant que le pays accuse un retard notable et doit intensifier ses efforts pour atteindre cet objectif international.

## **1.2 Dimension géographique de la pauvreté**

Sur la base d'une incidence nationale de 50,3%, cette section analyse la déclinaison spatiale de la pauvreté monétaire à travers le territoire. L'examen s'articule, d'une part, autour de l'évaluation des indicateurs de pauvreté par niveaux géographiques. D'autre part, il explore la répartition des effectifs de populations pauvres selon le milieu de résidence et le département, permettant ainsi de mettre en évidence les disparités départementales ainsi que le poids démographique de ce phénomène.

### **1.2.1. Indicateurs de pauvreté par niveaux géographiques**

L'analyse des indicateurs de pauvreté révèle des disparités marquées selon le milieu de résidence et entre départements. En 2022, l'incidence de la pauvreté atteint 66,2% en milieu rural, contre 44,3% en milieu urbain, soit un écart de près de 22 points de pourcentage (cf. tableau n°1.2). La profondeur et la sévérité de la pauvreté sont également plus élevées en zone rurale (27,7% et 14,8%) qu'en zone urbaine (16% et 7,9%). Ces résultats montrent que les ménages ruraux sont non seulement plus exposés au risque de pauvreté, mais aussi confrontés à des privations plus intenses, ce qui rend leur sortie de la pauvreté plus difficile.

A l'échelle départementale, les contrastes sont tout aussi frappants. La Likouala affiche les indicateurs les plus alarmants avec un taux de pauvreté de 82,3%, une profondeur de 38,4% et une sévérité de 22,2%, traduisant une précarité extrême. Les Plateaux (73,7%) et la Cuvette-Ouest (71,7%) suivent cette tendance, dépassant largement la moyenne nationale.

A l'inverse, le Kouilou (39,2%), Brazzaville (43,4%) et Pointe-Noire (42,5%) apparaissent comme les zones les moins affectées, avec des indices de sévérité relativement bas (respectivement 5,5%, 8,4% et 6,5%), suggérant une répartition des revenus moins inégalitaire parmi les populations pauvres.

---

<sup>3</sup> Taux international d'extrême pauvreté mesure la proportion de la population vivant avec une consommation inférieure au seuil international d'extrême pauvreté fixé par la Banque mondiale (2,15 USD PPA par personne et par jour)

**Tableau n°1.2.** Intensité, profondeur et sévérité de la pauvreté selon la zone de résidence

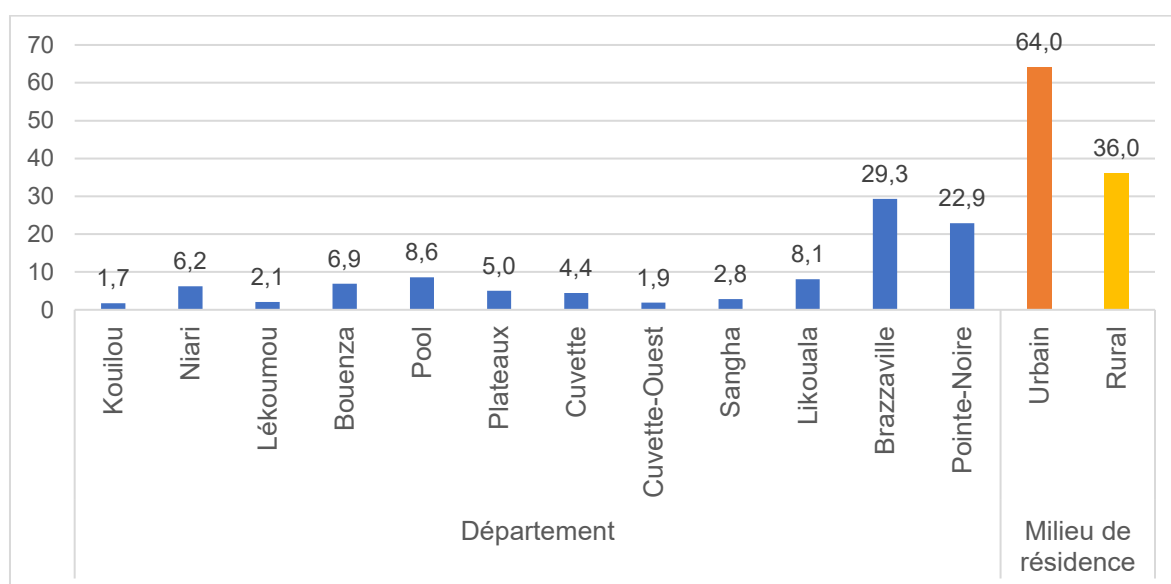
|                            | Taux de pauvreté | Profondeur de pauvreté | Sévérité de la pauvreté |
|----------------------------|------------------|------------------------|-------------------------|
| <b>Milieu de résidence</b> |                  |                        |                         |
| Urbain                     | 44,3             | 16,0                   | 7,9                     |
| Rural                      | 66,2             | 27,7                   | 14,8                    |
| <b>Département</b>         |                  |                        |                         |
| Kouilou                    | 39,2             | 13,3                   | 5,5                     |
| Niari                      | 56,3             | 21,8                   | 11,1                    |
| Lékoumou                   | 54,7             | 20,7                   | 10,3                    |
| Bouenza                    | 54,5             | 21,5                   | 11,1                    |
| Pool                       | 66,3             | 28,1                   | 14,7                    |
| Plateaux                   | 73,7             | 33,5                   | 18,6                    |
| Cuvette                    | 56,5             | 19,5                   | 9,5                     |
| Cuvette-Ouest              | 71,7             | 28,7                   | 14,4                    |
| Sangha                     | 52,5             | 18,0                   | 8,4                     |
| Likouala                   | 82,3             | 38,4                   | 22,2                    |
| Brazzaville                | 43,4             | 16,6                   | 8,4                     |
| Pointe-Noire               | 42,5             | 14,1                   | 6,5                     |
| <b>National</b>            | <b>50,3</b>      | <b>19,2</b>            | <b>9,8</b>              |

### 1.2.2. Répartition des personnes pauvres par milieux de résidence et départements

La configuration spatiale de la pauvreté au Congo présente une particularité : bien que le taux de pauvreté soit plus intense en milieu rural, la majorité des personnes pauvres résident en ville. En effet, 64% des Congolais pauvres vivent en zone urbaine, contre 36% en milieu rural. Cette situation s'explique par la forte concentration de la population dans les centres urbains et par la montée récente de la pauvreté dans les deux principales agglomérations du pays. Contrairement à d'autres pays de la sous-région où la pauvreté est majoritairement rurale, le Congo se distingue par une structure plus urbaine de la pauvreté.

La répartition départementale confirme cette dimension. Brazzaville (29,3%) et Pointe-Noire (22,9%) regroupent à elles seules plus de la moitié de la population pauvre (52%). Au-delà de ces départements, les proportions les plus élevées sont observées dans le Pool (8,6%) et la Likouala (8,1%). À l'opposé, les départements du Kouilou (1,7%), de la Cuvette-Ouest (1,9%) et de la Lékoumou (2,1%) enregistrent les parts les plus faibles.

**Graphique n°1.2.** Répartition (%) des pauvres par département et milieu de résidence



### 1.3 Inégalité en 2022

Cette section analyse les niveaux d'inégalité ainsi que la vulnérabilité des ménages. Elle s'appuie sur les principaux indicateurs d'inégalités, notamment le coefficient de Gini<sup>4</sup>, l'indice de Theil<sup>5</sup> et les ratios de distribution de la consommation.

Concernant la vulnérabilité, l'examen repose essentiellement sur l'étude des courbes de densité, afin d'identifier les ménages situés à proximité du seuil de pauvreté. Cette approche permet de définir la population vulnérable en considérant à la fois la distance qui sépare chaque ménage du seuil de pauvreté et l'intensité de leur exposition au risque de basculer dans la pauvreté.

Globalement, les inégalités sont modérées en République du Congo. Le coefficient de Gini est estimé à 0,382. Les disparités restent néanmoins importantes en termes de partage des ressources, comme le confirment les ratios de distribution de la consommation : la consommation par habitant des 10% les plus riches est 5,7 fois plus élevée que celle des 10% les plus pauvres, et les 25% supérieurs consomment 2,6 fois plus que les 25% inférieurs.

Les niveaux d'inégalité observés proviennent principalement des écarts au sein des groupes plutôt que des différences entre eux. Le coefficient de Gini varie peu selon le milieu de résidence (cf. tableau n°1.3), et les inégalités internes dépassent largement les disparités entre zones urbaines et rurales. Cette tendance est également visible entre les départements : le Gini va de 0,345 dans la Bouenza à 0,385 à Brazzaville, tandis que plus

<sup>4</sup> Le coefficient de Gini mesure le niveau d'inégalité dans la répartition des dépenses ou richesses au sein d'une population.

<sup>5</sup> L'indice de Theil mesure les inégalités dans une distribution, le plus souvent la richesse d'une population

de 90% de l'inégalité totale s'explique par les disparités intra départementales, conformément aux résultats de la décomposition de l'indice de Theil (cf. tableau n°1.4).

En comparaison avec les pays de la CEMAC (cf. graphique n°1.3) la République du Congo présente un niveau d'inégalité bas parmi les pays faibles.

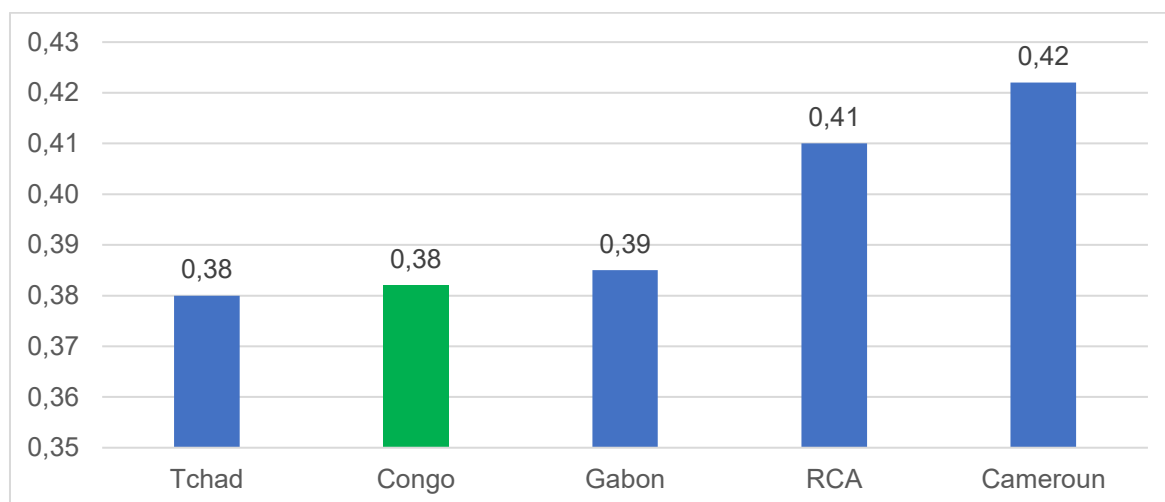
**Tableau n°1.3.** Mesure des inégalités par département et milieu de résidence

|                     | Coefficient de Gini | Rapport des percentiles |       |
|---------------------|---------------------|-------------------------|-------|
|                     |                     | 90/10                   | 75/25 |
| Département         |                     |                         |       |
| Kouilou             | 0,382               | 5,6                     | 3,0   |
| Niari               | 0,349               | 4,9                     | 2,5   |
| Lékoumou            | 0,374               | 6,0                     | 2,4   |
| Bouenza             | 0,345               | 5,4                     | 2,4   |
| Pool                | 0,353               | 4,8                     | 2,6   |
| Plateaux            | 0,381               | 6,6                     | 2,2   |
| Cuvette             | 0,35                | 4,9                     | 2,3   |
| Cuvette-Ouest       | 0,355               | 4,6                     | 2,0   |
| Sangha              | 0,345               | 4,7                     | 2,4   |
| Likouala            | 0,348               | 5,9                     | 2,1   |
| Brazzaville         | 0,385               | 6,2                     | 2,7   |
| Pointe-Noire        | 0,366               | 5,1                     | 2,4   |
| Milieu de résidence |                     |                         |       |
| Urbain              | 0,373               | 5,7                     | 2,5   |
| Rural               | 0,372               | 5,5                     | 2,5   |
| National            | 0,382               | 5,7                     | 2,6   |

**Tableau n°1.4.** Décomposition des inégalités par département et milieu urbain/rural

| Décomposition         | Indice d'inégalité Theil GE (1) |             |
|-----------------------|---------------------------------|-------------|
|                       | Urbain/Rural                    | Département |
| Entre les groupes     | 0,012                           | 0,01        |
| Au sein du groupe     | 0,235                           | 0,233       |
| Indice total de Theil | 0,249                           | 0,249       |

**Graphique n°1.3.** Indice de l'inégalité dans les pays de CEMAC



## **1.4 Dynamique de la pauvreté de 2005 à 2022**

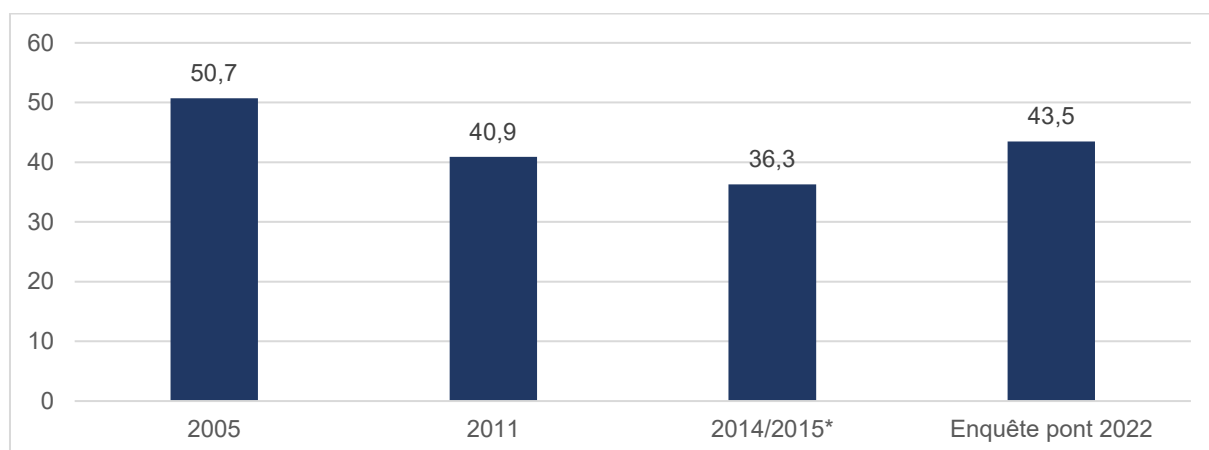
L'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM-C 2022) est un instrument central pour le suivi et l'évaluation des politiques publiques mises en œuvre par le Gouvernement congolais. Elle s'inscrit dans la continuité des enquêtes ECOM, réalisées depuis 2005, qui ont permis d'évaluer les conditions de vie de la population congolaise et de disposer d'indicateurs fiables pour l'élaboration de politiques sociales.

Bien que cette enquête soit la nouvelle référence pour les questions de pauvreté et de conditions de vie des ménages en République du Congo, le dispositif de l'EHCVM-C 2022 n'est pas comparable à celui des enquêtes ECOM. Il est donc impossible de faire une comparaison directe entre les résultats précédemment présentés et ceux de la série ECOM. Pour combler cette lacune et permettre une analyse de l'évolution de la pauvreté en République du Congo, une enquête expérimentale intitulée ECOM Pont a été réalisée simultanément avec EHCVM-C 2022. L'ECOM Pont a respecté la même méthodologie que les enquêtes ECOM et donc assure une comparabilité directe sur la période allant de 2005 à 2022.

Selon les enquêtes ECOM, l'histoire de la réduction de la pauvreté en République du Congo a connu plusieurs saisons rythmées par l'état global de la conjoncture économique nationale. Au sortir des années 2000, la pauvreté est un phénomène préoccupant avec un Congolais sur deux vivant en dessous du seuil de pauvreté, soit un taux de pauvreté de 50,7% en 2005 (cf. graphique n°1.4). Le boom pétrolier marqué par l'envolée des cours mondiaux du pétrole de 2004 à 2014 induit une baisse significative de la pauvreté. Entre 2005 et 2011, les efforts du Gouvernement pour améliorer les conditions de vie des Congolais ont conduit à une réduction de la pauvreté de près de 10 points de pourcentage, passant de 50,7% (ECOM 2005) à 40,9% en 2011. En utilisant les méthodes d'estimation d'enquête à enquête, il est estimé que le taux de pauvreté a continué à baisser pour atteindre un niveau de 36,3% en 2014/15.

La crise économique de 2014-2017 engendrée par l'effondrement des prix du pétrole, a annulé les avancées de la République du Congo vers l'éradication de la pauvreté. En effet, l'incidence de la pauvreté a augmenté pour atteindre 43,5% en 2022.

**Graphique n°1.4.** Évolution de la pauvreté au niveau national entre 2005 et 2022.



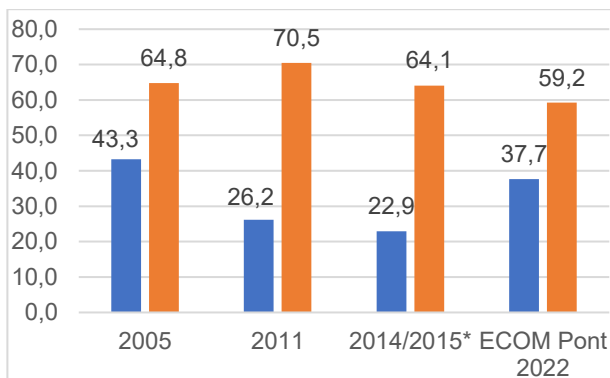
. Remarque : \*Le taux de pauvreté de 2014/2015 est estimé par imputation d'enquête à enquête à l'aide de l'enquête MICS de 2015

Avec environ 60% de la population résidant à Brazzaville et Pointe-Noire et un taux d'urbanisation élevé, les zones urbaines abritent presque deux fois plus de pauvres que les zones rurales. Comme l'indique le graphique n°1.5.D le nombre absolu de pauvres en milieu urbain a diminué de 30% entre 2005 et 2011 (cf. graphique n°1.5.C).

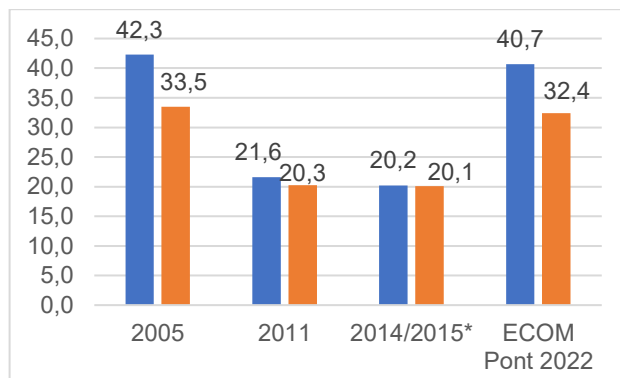
Malheureusement, en 2022, on compte presque deux fois plus de pauvres en zones urbaines qu'en 2011, tandis que le nombre de pauvres en zones rurales est resté à peu près constant depuis 2011. Brazzaville et Pointe-Noire sont devenues des foyers de concentration de la pauvreté dans le pays, ce qui soulève d'autres questions relatives aux conditions de vie, au bien-être, à l'accès à l'emploi et à la sécurité, ainsi qu'à de nouvelles stratégies pour éradiquer la pauvreté, jusqu'ici considérée comme rurale et obéissant à une dynamique complètement différente.

**Graphique n°1.5.** Taux de pauvreté et nombre absolu de pauvres en République du Congo au seuil de pauvreté national, par milieu urbain et rural, 2005–2022

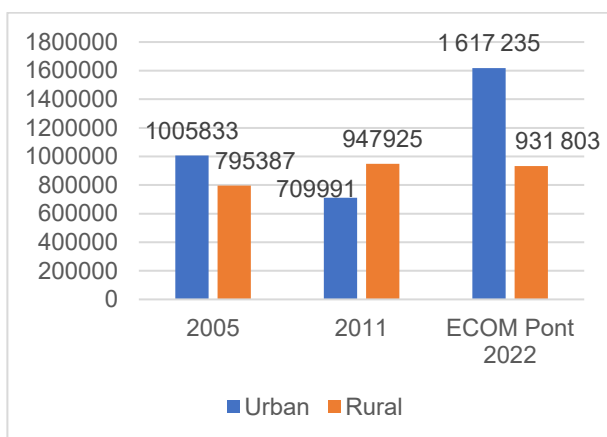
**A – Taux de pauvreté par milieu de résidence**



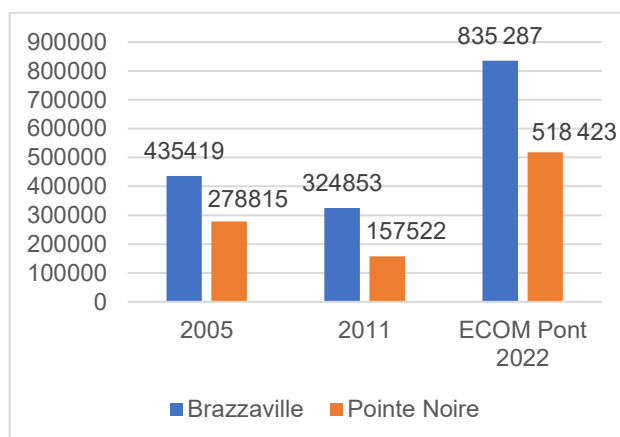
**B – Taux de pauvreté dans les grandes villes**



**C – Nombre absolu de pauvres par milieu de résidence**



**D – Nombre absolu de pauvres par zone dans les grandes villes**



Remarque : \*Le taux de pauvreté de 2014/2015 est estimé par imputation d'enquête à enquête à l'aide de l'enquête MICS de 2015

## CHAPITRE 2 : PROFIL DE PAUVRETÉ EN 2022

Ce chapitre analyse le profil des pauvres, basé principalement sur les caractéristiques socio-économiques. Il présente un profil univarié de la pauvreté, qui est un ensemble de statistiques descriptives montrant la probabilité d'être pauvre selon diverses caractéristiques du ménage, telles que la zone géographique dans laquelle vit un ménage ou le niveau d'éducation du chef de ménage, possession d'actifs. Le chapitre examine aussi la pauvreté suivant d'autres caractéristiques socio-démographiques clés telles que le sexe, l'âge du chef de ménage.

### 2.1 Caractéristique Démographique

Les pauvres sont plus susceptibles de vivre dans des ménages plus nombreux. En effet en 2022, le nombre moyen de membres dans les ménages pauvres s'établit à 5,2 personnes, et le nombre moyen d'enfants à 2,4. En comparaison, les ménages non pauvres affichent un nombre moyen de membres nettement inférieur, soit 3,5 personnes, et seulement 1,1 enfant en moyenne (cf. tableau n°2.1).

Par ailleurs, il est intéressant de noter que la taille moyenne et le nombre moyen d'enfants des ménages pauvres sont similaires, voire identiques, qu'ils résident en milieu urbain ou rural (respectivement 5,2 membres et 2,4 enfants en moyenne dans les deux milieux).

Les ménages pauvres se distinguent par un fardeau de dépendance plus lourd. Le nombre moyen de membres en âge de travailler (15-64 ans) dans les ménages pauvres est de 2,7 personnes, soit légèrement plus que les 2,2 personnes observées dans les ménages non pauvres.

Cependant, l'écart dans le nombre moyen d'enfants entre les deux catégories de ménages atteint 1,3 enfant, ce qui est nettement supérieur à la différence dans le nombre de membres en âge de travailler, qui n'est que de 0,5 personne (2,7 - 2,2). Cette situation se traduit directement par un nombre plus élevé d'enfants à charge par adulte en âge de travailler dans les ménages pauvres. Le taux de dépendance démographique est de 116,1 chez les pauvres soit plus de 55 points de moins chez les personnes non pauvres.

Comme on peut le constater, les ménages dirigés par les femmes sont plus vulnérables à la pauvreté que ceux dirigés par les hommes. On remarque que 35,3% des ménages pauvres sont dirigés par des femmes, tandis que 64,7% des ménages pauvres sont dirigés par des hommes.

**Tableau n°2.1.** Quelques statistiques démographiques

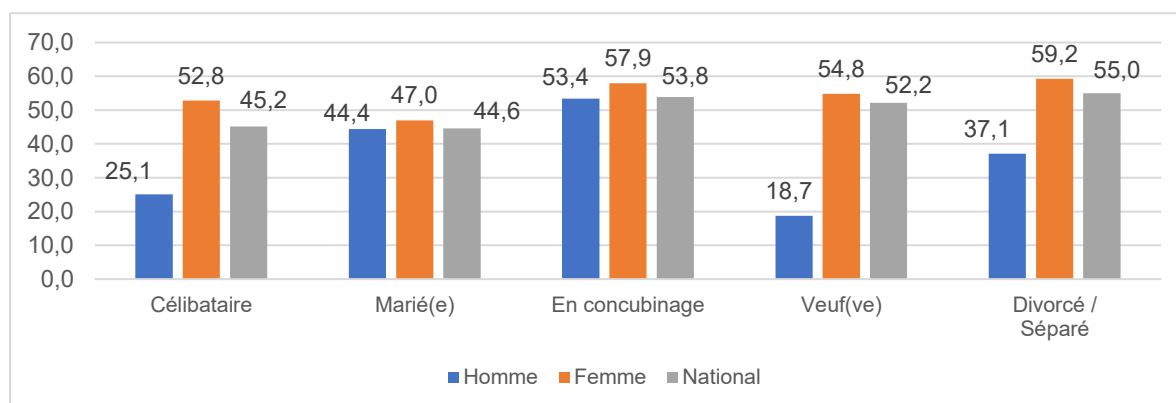
|                                                 | Statut de pauvreté |        | Pauvre |       | Ensemble |
|-------------------------------------------------|--------------------|--------|--------|-------|----------|
|                                                 | Non-pauvre         | Pauvre | Urbain | Rural |          |
| Taille moyenne du ménage                        | 3,5                | 5,2    | 5,2    | 5,2   | 4,2      |
| Nombre moyen des enfants de 0-14 ans            | 1,1                | 2,4    | 2,4    | 2,4   | 1,6      |
| Nombre moyen des personnes âgées de 15-64 ans   | 2,2                | 2,7    | 2,7    | 2,6   | 2,4      |
| Nombre moyen des personnes âgées de plus 65 ans | 0,2                | 0,1    | 0,1    | 0,2   | 0,2      |
| Ratio de dépendance démographique               | 60,8               | 116,1  | 112,7  | 122,4 | 83,4     |
| Age moyen du chef de ménage                     | 45,2               | 44,9   | 44,4   | 45,7  | 45,0     |
| Chef de ménage de sexe féminin (%)              | 30,7               | 35,3   | 39,1   | 28,5  | 32,5     |
| Chef de ménage de sexe masculin (%)             | 69,3               | 64,7   | 60,9   | 71,5  | 67,5     |

En observant la situation matrimoniale (cf. graphique n°2.1), les femmes chefs de ménage sont systématiquement plus touchées par la pauvreté que leurs homologues masculins, quel que soit leur statut matrimonial.

Les célibataires femmes affichent un taux de pauvreté de 52,8%, soit plus du double de celui des hommes (25,1%), ce qui souligne une vulnérabilité accrue des femmes seules. Les personnes en concubinage présentent les taux les plus élevés, avec 57,9% pour les femmes et 53,4% pour les hommes, suggérant que ce type d'union est associé à une précarité économique plus forte. Les veuves sont particulièrement défavorisées (54,8%), comparées aux veufs (18,7%), illustrant un déséquilibre socio-économique après la perte du conjoint.

Enfin, les femmes divorcées ou séparées atteignent un taux de pauvreté de 59,2%, contre 37,1% pour les hommes dans la même situation. Cette différence met en évidence les conséquences économiques plus lourdes du divorce pour les femmes.

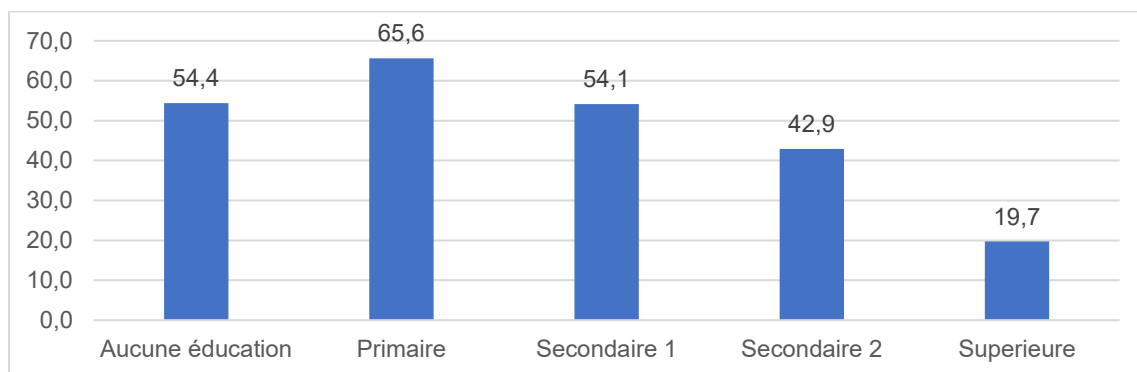
**Graphique n°2.1.** Pauvreté selon le statut matrimonial du chef de ménage



## 2.2 Pauvreté et niveau d'éducation du chef de ménage

L'instruction, la formation et la qualification professionnelle sont considérées comme des éléments déterminants pour l'accès à des emplois plus rémunérateurs. Elles contribuent à la formation du capital humain et constituent des facteurs d'intégration sociale et de facilitation des interactions dans les différentes sphères y compris le marché du travail. Les résultats de l'enquête révèlent que l'incidence de la pauvreté augmente à mesure que les individus vivent sous l'autorité de chef peu instruit. Outre les ménages dont le chef n'a aucun niveau, les ménages dont le chef a le niveau primaire présentent le taux de pauvreté le plus élevé (65,6%). Ce taux est de 54,1% pour le chef de ménage ayant le niveau secondaire 1, et de 42,9% pour ceux ayant un niveau d'enseignement secondaire 2 (cf. graphique n°2.2). Il convient de souligner que les personnes vivant dans des ménages dont le chef a atteint le niveau supérieur présentent le plus faible taux (19,7%).

**Graphique n°2.2.** Pauvreté selon le niveau d'éducation du chef de ménage

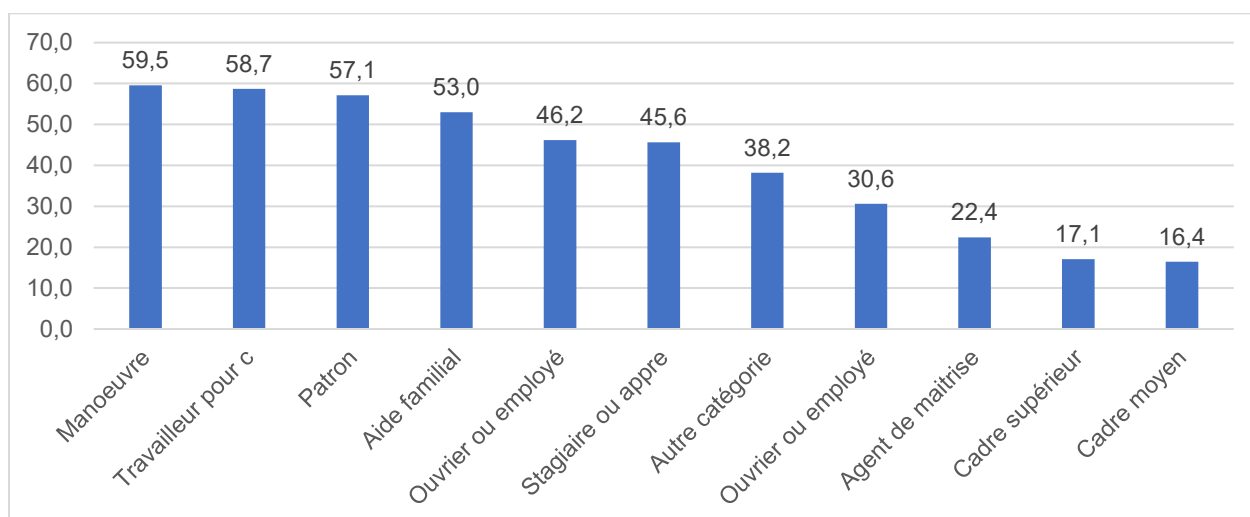


## 2.3 Pauvreté et catégories socioprofessionnelles du chef de ménage

L'analyse du statut dans l'emploi du chef de ménage en rapport avec la pauvreté met en évidence que les membres des ménages dont les chefs sont des manœuvres sont les plus exposés à la pauvreté, avec une incidence de 59,5%. Viennent ensuite les ménages dont les chefs sont des travailleurs à leur compte propre (incidence de 58,7%), puis ceux dont le chef de ménage est patron (57,1%).

En revanche, les individus des ménages dont les chefs sont les cadres supérieurs, les cadres moyens ou agents de maîtrise et les ouvriers ou employé qualifié connaissent les plus faibles taux de pauvre comme l'indique le graphique 2.3 ci-dessous.

**Graphique n°2.3. Pauvreté selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage**



L'incidence de la pauvreté selon la catégorie socioprofessionnelle révèle des disparités urbaines significatives. Les deux grandes capitales, Brazzaville et Pointe-Noire, présentent des extrêmes.

En effet, Si ces villes offrent globalement les taux de pauvreté les plus faibles pour les catégories les plus qualifiées, elles abritent des poches de précarité aiguë pour les travailleurs peu qualifiés et les entrepreneurs informels. A Brazzaville, l'incidence de la pauvreté pour les ménages dirigés par un Patron atteint un niveau plus élevé de 94,5% (cf. tableau n°2.2), illustrant la grande vulnérabilité du micro-entreprenariat dans la capitale. Les manœuvres y sont également très exposés (77,8%).

Par contraste, le taux de pauvreté des travailleurs pour compte propre est plus élevé à Pointe-Noire (46,5%) et dans les autres milieux urbains (61%) qu'à Brazzaville (44,7%), ce qui suggère une plus grande précarité de ce statut en dehors de la capitale administrative. En règle générale, les autres milieux urbains tendent à afficher des taux intermédiaires pour les catégories les plus exposées (Manœuvres à 52,3%, Patrons à 72,5%), mais ils enregistrent le taux de pauvreté le plus élevé pour les cadres moyens/agents de maîtrise (34%), indiquant des difficultés accrues pour cette classe moyenne dans les villes secondaires. Les catégories de cadres supérieurs bénéficient des plus faibles incidences dans les autres villes urbaines (14,6%).

**Tableau n°2.2.** Incidence de pauvreté par milieu de résidence selon la catégorie socioprofessionnelle

| Milieu de résidence | Catégorie socioprofessionnelle |                   |             |                             |                                 |             |                       |             |                                |               |                 |
|---------------------|--------------------------------|-------------------|-------------|-----------------------------|---------------------------------|-------------|-----------------------|-------------|--------------------------------|---------------|-----------------|
|                     | Cadre supérieur                | Agent de maîtrise | Cadre moyen | Ouvrier ou employé qualifié | Ouvrier ou employé non qualifié | Manœuvre    | Stagiaire ou apprenti | Patron      | Travailleur pour compte propre | Aide familial | Autre catégorie |
| Brazzaville         | 16,2                           | 23,4              | 8,3         | 40,9                        | 45,8                            | 77,8        | 57,9                  | 94,5        | 44,7                           | 0,0           | 60,7            |
| Pointe Noire        | 0,0                            | 23,9              | 14,2        | 27,1                        | 44,2                            | 50,5        | 0,0                   | 0,0         | 46,5                           | 0,0           | 0,0             |
| Autre urbain        | 14,6                           | 25,8              | 34,0        | 22,5                        | 49,6                            | 52,3        | 34,3                  | 72,5        | 61,0                           | 58,8          | 52,7            |
| Rural               | 42,5                           | 3,3               | 19,9        | 20,9                        | 51,3                            | 66,4        | 80,6                  | 48,3        | 69,6                           | 60,0          | 55,9            |
| <b>Ensemble</b>     | <b>17,1</b>                    | <b>22,4</b>       | <b>16,4</b> | <b>30,6</b>                 | <b>46,2</b>                     | <b>59,5</b> | <b>45,6</b>           | <b>57,1</b> | <b>58,7</b>                    | <b>53,0</b>   | <b>38,2</b>     |

## 2.4 Pauvreté et caractéristique du logement

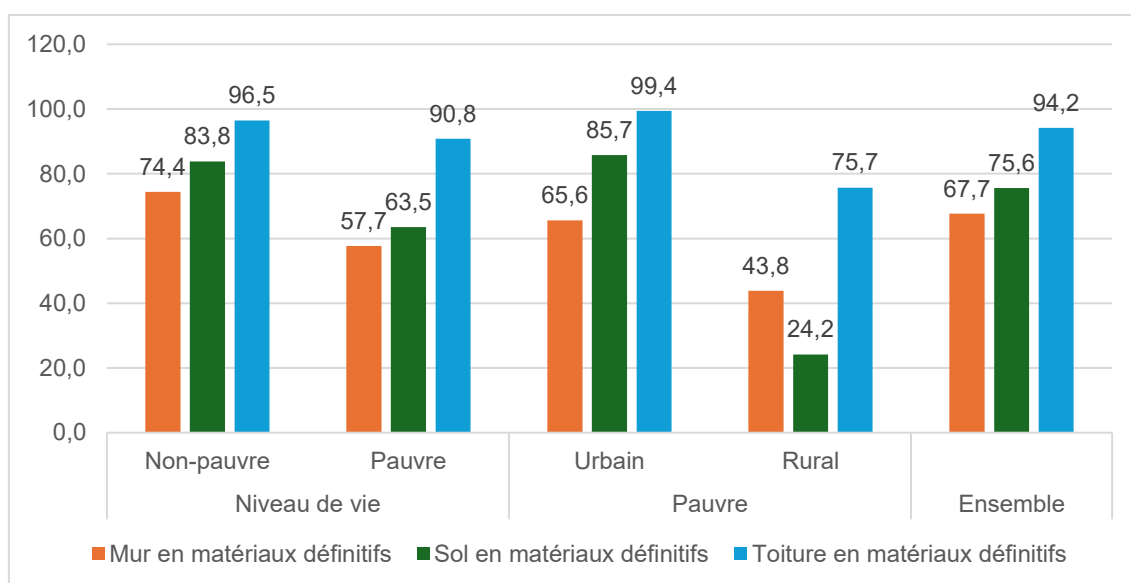
Cette section vise à décrire la distribution de l'incidence de pauvreté des individus selon des caractéristiques du logement du ménage, en l'occurrence le bâtiment principal du logement. L'analyse porte principalement sur la nature des matériaux utilisés pour les éléments structurels du bâtiment, notamment les murs, la toiture et le sol. De plus, cette section analyse la pauvreté en fonction du statut d'occupation du logement (propriétaire, locataire, etc.).

### 2.4.1. Pauvreté et nature des matériaux de construction du logement principal

L'analyse de l'incidence de la pauvreté en fonction de la nature des matériaux de construction du logement principal révèle une forte corrélation entre la précarité du logement et la pauvreté. Si l'ensemble des ménages bénéficie largement de toiture en matériaux définitifs (94,2%), ce taux chute à 75,7% pour les ménages pauvres en milieu rural, soulignant une vulnérabilité accrue (cf. graphique n°2.4). La différence la plus marquée se situe au niveau des murs en matériaux définitifs : seuls 57,7% des ménages pauvres en bénéficient, contre 74,4% des ménages non pauvres. Cette disparité est encore plus prononcée en milieu rural, où moins de la moitié des ménages pauvres (43,8%) ont des murs de logement construits en matériaux définitifs, tandis que ce taux est plus élevé en milieu urbain (65,6%).

Concernant le sol, l'écart est également significatif, le taux d'utilisation de matériaux définitifs étant de 63,5% pour les pauvres contre 83,8% pour les non-pauvres. Il est frappant de constater que seulement 24,2% des ménages pauvres en milieu rural ont des sols en matériaux définitifs, contre 85,7% de leurs homologues en milieu urbain. De manière générale, les ménages ruraux pauvres sont ceux dont la construction du logement est la plus précaire.

**Graphique n°2.4. Pauvreté et nature de matériaux de construction du logement principal**



#### 2.4.2. Pauvreté et statut d'occupation du logement

L'analyse des données révèle une forte corrélation entre le statut d'occupation du logement et le niveau de vie des ménages.

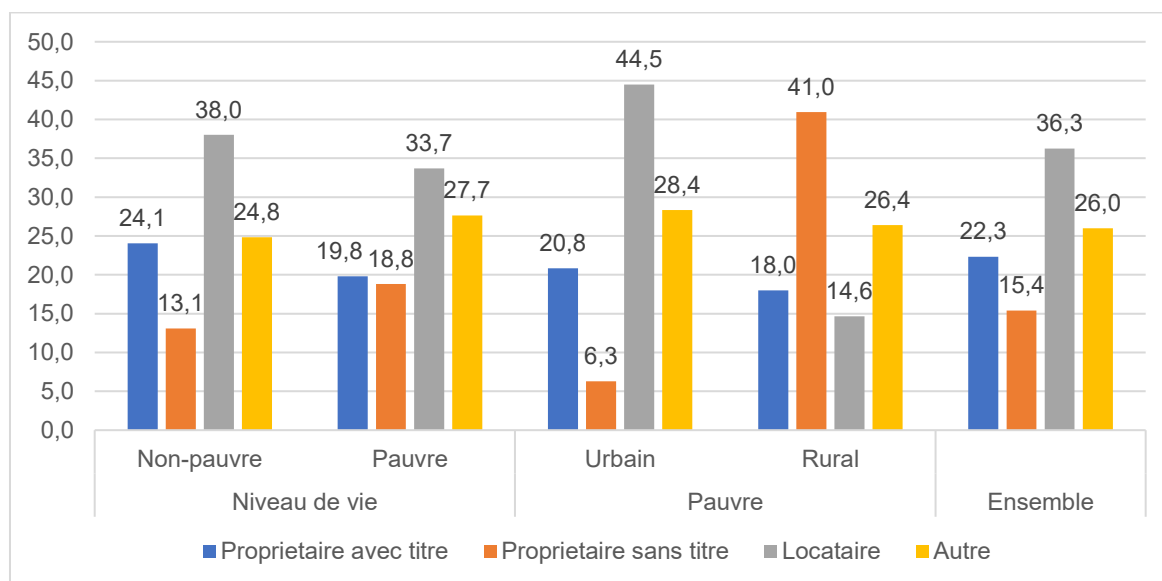
Les locataires constituent la plus grande proportion de l'ensemble des ménages (36,3%) et sont également la catégorie la plus fréquente chez les ménages pauvres (33,7%). En milieu rural, 41% des ménages pauvres se disent propriétaires mais sans aucun titre de propriété. Cependant près de la moitié (44,5%) des ménages pauvres en milieu urbain sont locataires. Inversement, les propriétaires avec titre représentent 22,3% de l'ensemble des ménages congolais avec une légère disparité suivant le niveau de vie. Comme on s'y attendrait, il y a plus de ménage non-pauvre qui sont propriétaire avec titre de propriété que les ménages non pauvres. (cf. graphique n°2.5).

La situation la plus préoccupante concerne cependant les propriétaires sans titre, qui, bien que ne représentant que 15,4% de l'ensemble des ménages, montrent un taux de pauvreté de 18,8% ; leur pauvreté est massivement rurale, puisque 41,0% des ménages pauvres ruraux sont des propriétaires sans titre.

Enfin, la catégorie "Autre"<sup>6</sup> (26,0% de l'ensemble) présente également une incidence élevée de pauvreté (27,7%), avec une répartition relativement uniforme entre le milieu urbain (28,4%) et rural (26,4%).

<sup>6</sup> La catégorie 'Autre' regroupe les personnes logées logé gratuitement par un tiers (parents, amis, etc.), les squatteurs et les personnes logées par l'employeur, logé par l'employeur/ logement de fonction.

**Graphique n°2.5. Pauvreté et statut d'occupation du logement**

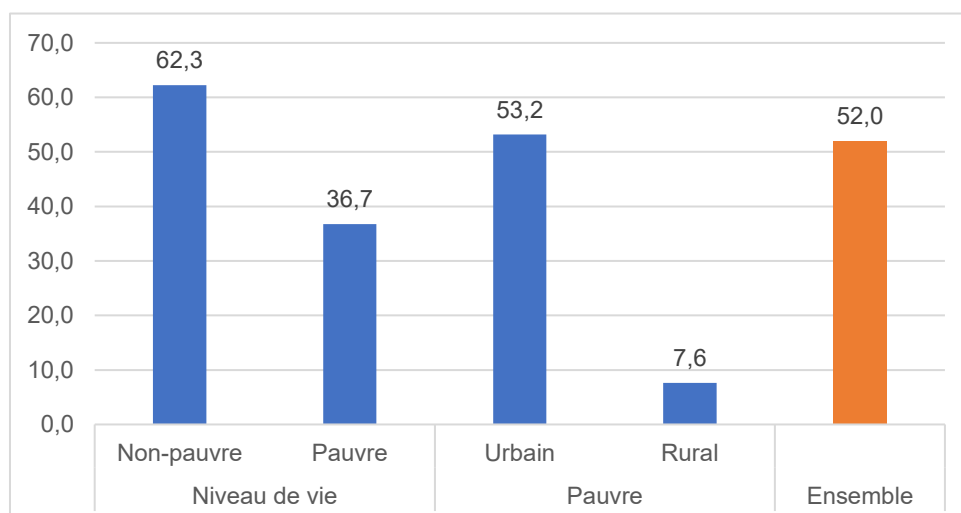


### 2.4.3. Pauvreté et accès à l'électricité

Dans l'ensemble de la population, un peu plus de la moitié des ménages ont accès à l'électricité (52%). Cependant, cet accès est faible dans la catégorie des ménages pauvres, où seulement 36,7% en bénéficient, contre 62,3% des ménages non pauvres.

L'écart le plus flagrant se situe dans la répartition géographique de l'accès à l'électricité (cf. graphique n°2.6). L'accès à l'électricité chez les ménages pauvres en milieu urbain est relativement élevé (53,2%), suggérant une couverture minimale des réseaux. En revanche, l'accès à l'électricité est extrêmement faible pour les ménages pauvres en milieu rural, avec un taux de seulement 7,6%. Cette donnée confirme que l'accès à l'électricité est un facteur discriminant majeur de la pauvreté rurale.

**Graphique n°2.6. Pauvreté et accès à l'électricité**

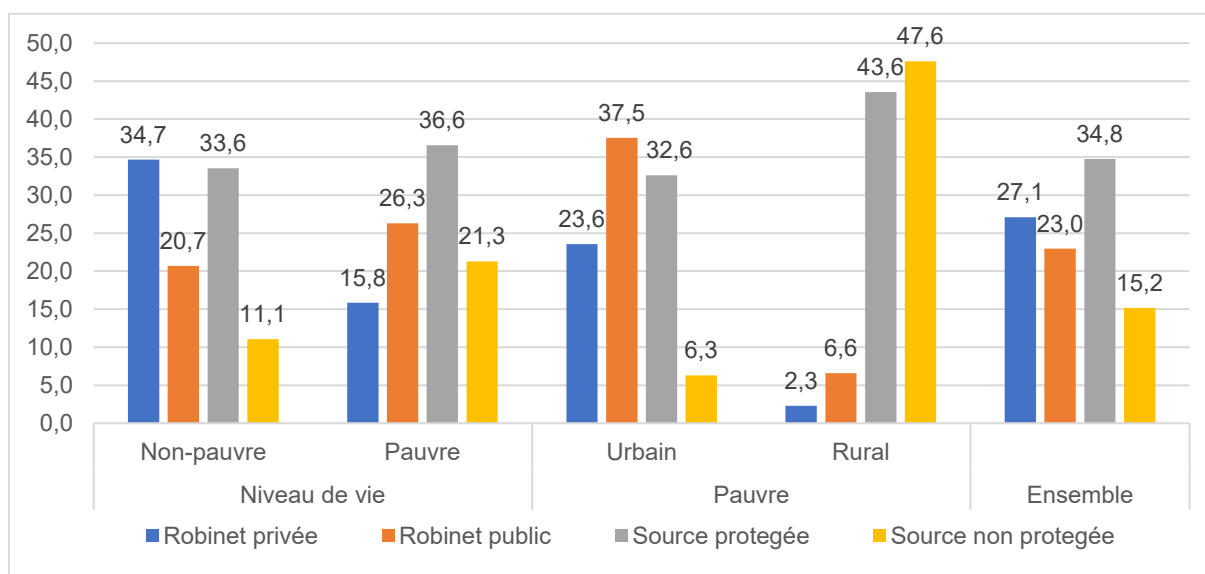


#### 2.4.4. Pauvreté et source d'approvisionnement en eau de boisson

Les ménages non pauvres s'approvisionnent majoritairement en eau de boisson de sources sécurisées, ayant des logements avec des robinets d'adduction d'eau à l'intérieur du logement ou dans la cours (34,7%) et le réseau public (20,7%), tandis que les ménages pauvres affichent une dépendance accrue aux sources moins structurées (cf. graphique n°2.7). En effet, l'utilisation du réseau privé est faible, atteignant seulement 15,8% pour les ménages pauvres. Ceux-ci se rabattent davantage sur une source protégée (36,6%), soulignant une difficulté à accéder aux raccordements domestiques et publics conventionnels.

La situation la plus préoccupante concerne l'utilisation de la source non protégée, qui est près du double chez les pauvres (21,3%) par rapport aux non-pauvres (11,1%). Cette situation est plus observée en milieu rural : si l'accès au réseau public est notable en milieu urbain pauvre (37,5%), l'utilisation d'une source non protégée grimpe à un niveau alarmant de 47,6% pour les ménages ruraux pauvres, confirmant que près de la moitié de cette population n'a pas accès à une eau salubre.

**Graphique n°2.7.** Pauvreté et source d'approvisionnement en eau de boisson



#### 2.4.5. Pauvreté et type de lieu d'aisance<sup>7</sup>

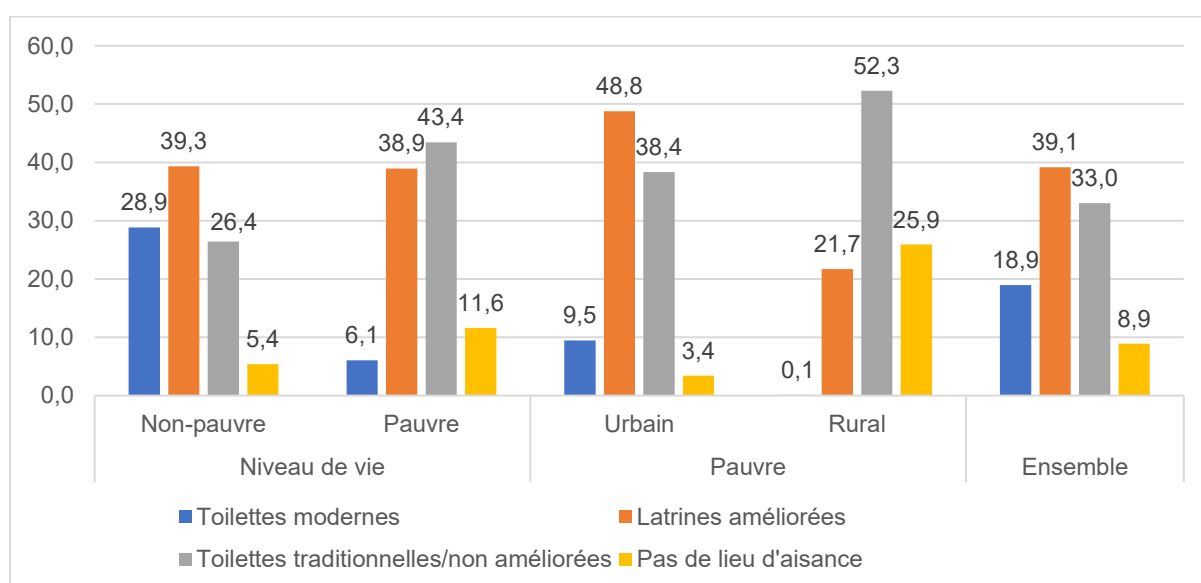
L'utilisation des toilettes modernes est nettement moins observée chez les ménages pauvres, où 6,1% seulement y ont accès, comparativement à 28,9% des ménages non pauvres (cf. graphique n°2.8). Par ailleurs, les ménages pauvres utilisent majoritairement les toilettes traditionnelles/non améliorées (43,4%), un taux près de deux fois supérieur à celui des non-pauvres (26,4 %). Le manque d'installation sanitaire est également

<sup>7</sup> On entend par type de lieu d'aisance, l'infrastructure ou l'aménagement utilisé par les occupants d'un logement pour l'élimination des excréments (défécation et miction).

beaucoup plus répandu chez les ménages pauvres, avec une proportion de 11,6% des ménages qui n'en disposent, contre seulement 5,4% chez les ménages non pauvres.

La répartition par milieu de résidence révèle que la catégorie "Toilettes traditionnelles/non améliorées" est la plus fréquente chez les ménages pauvres en milieu rural (52,3%) tandis que qu'en milieu urbain ce sont les latrines améliorées qui sont les plus répandues dans les ménages pauvres (48,8%). Cependant, c'est l'absence totale de lieu d'aisance qui est particulièrement élevée chez les ménages pauvres en milieu rural, atteignant 25,9%. Il est important de noter que ce chiffre est faible comparativement au taux national d'absence d'installation (8,9%).

**Graphique n°2.8. Pauvreté et lieu d'aisance**



#### 2.4.6. Pauvreté et possession d'actifs

Ce tableau met en évidence les inégalités d'accès aux biens matériels entre les ménages pauvres et non-pauvres, en distinguant également les milieux rural et urbain. Il révèle une corrélation nette entre la pauvreté et la faible possession d'actifs domestiques, soulignant les privations que subissent les ménages défavorisés.

Les ménages pauvres, qu'ils soient ruraux ou urbains, disposent rarement de biens coûteux comme la voiture (0%) ou le congélateur (11,8%), contrairement aux non-pauvres qui en possèdent davantage (1,8% et 35,7% respectivement). Les écarts sont particulièrement marqués pour les équipements électroménagers et technologiques : seuls 1% des pauvres ont un ordinateur contre 6% des non-pauvres, et 13,8% possèdent un fer à repasser contre 37,5% chez les non-pauvres. Ces disparités traduisent un accès limité aux outils de confort et de productivité (cf. tableau n°2.3).

Le téléphone portable est l'actif le plus répandu, même parmi les pauvres (61,3%), ce qui témoigne de son caractère essentiel dans la vie quotidienne. En revanche, les ménages

ruraux pauvres sont les plus démunis dans presque toutes les catégories, avec des taux de possession souvent inférieurs à ceux des urbains pauvres, notamment pour le ventilateur (1% contre 10,3%) et la télévision (9% contre 40%).

Globalement, ces données illustrent comment la pauvreté se manifeste non seulement par un manque de revenus, mais aussi par une privation matérielle qui affecte le confort, l'accès à l'information et les opportunités d'amélioration des conditions de vie.

**Tableau n°2.3.** Pauvreté et actifs du ménage

|                    | Pauvre | Non-pauvre | Rural pauvre | Urbain pauvre | National |
|--------------------|--------|------------|--------------|---------------|----------|
| Voiture            | 0,0    | 1,8        | 0,0          | 0,0           | 1,1      |
| Ordinateur         | 1,0    | 6,0        | 0,7          | 1,1           | 4,0      |
| Moto/bicyclette    | 3,3    | 3,4        | 6,1          | 1,7           | 3,3      |
| Four               | 1,8    | 14,3       | 0,3          | 2,6           | 9,3      |
| Ventilateur        | 6,9    | 26,6       | 1,0          | 10,3          | 18,6     |
| Poste Radio        | 19,0   | 23,2       | 23,1         | 16,6          | 21,5     |
| Antenne            | 11,4   | 34,1       | 4,3          | 15,4          | 24,9     |
| Congélateur/Frigo  | 11,8   | 35,7       | 2,0          | 17,4          | 26,1     |
| Fer à repasser     | 13,8   | 37,5       | 6,4          | 18,1          | 28,0     |
| Télévision         | 28,8   | 54,3       | 9,0          | 40,0          | 44,0     |
| Téléphone portable | 61,3   | 68,6       | 53,2         | 66,0          | 65,7     |

## CONCLUSION

L'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM-C 2022) confirme que la pauvreté reste un défi national majeur, touchant une personne sur deux et se caractérisant par une forte vulnérabilité structurelle. Si l'incidence de la pauvreté est la plus élevée en zone rurale, notamment dans certains départements, le phénomène s'est largement urbanisé en termes de nombre de personnes affectées. Les inégalités de consommation, bien que modérées selon les indicateurs macroéconomiques, masquent des écarts criants de répartition des ressources.

Le profil du ménage pauvre se distingue par un fardeau de dépendance accru et un faible niveau de capital humain. L'exposition au risque de pauvreté est fortement corrélée au statut professionnel précaire et au faible niveau d'instruction du chef de ménage. Il est particulièrement préoccupant de constater que même dans la capitale, des catégories professionnelles comme les petits patrons sont frappées par une extrême précarité.

Enfin, l'accès aux services de base et la qualité du logement constituent des marqueurs essentiels de cette pauvreté. La fracture est la plus profonde en milieu rural, où les ménages font face à des lacunes critiques en matière de logement décent, d'accès à l'électricité et à l'eau potable salubre, compromettant significativement les conditions de vie et le potentiel de développement. L'amélioration de ces infrastructures et la création d'emplois formels stables, en particulier en zone rurale, apparaissent comme des priorités incontournables pour inverser durablement cette tendance.

## RECOMMANDATIONS

Sur la base de ces constats, les recommandations stratégiques suivantes sont formulées :

**R.1. Réduction de la dépendance et insertion professionnelle :** Mettre en œuvre des programmes ciblés pour réduire le fardeau de dépendance des ménages pauvres. Il est impératif d'investir massivement dans la formation professionnelle et les qualifications pour les jeunes et les adultes peu instruits afin de garantir l'accès à des emplois formels plus rémunérateurs, réduisant ainsi la dépendance à l'informel précaire.

**R.2. Stratégie d'équipement rural :** Prioriser l'investissement dans les infrastructures rurales pour réduire l'écart flagrant d'accès aux services. Cela inclut l'extension rapide des réseaux d'électricité et l'aménagement de systèmes d'approvisionnement en eau potable sécurisée et d'assainissement, afin d'améliorer l'hygiène et la santé publique.

**R.3. Sécurisation foncière et habitats :** Développer des mécanismes facilitant l'accès à des matériaux de construction définitifs et formaliser les droits de propriété pour les habitants des zones sans titre, afin de réduire la vulnérabilité liée au logement.

**R.4. Politiques urbaines ciblées :** Reconnaître et traiter la pauvreté urbaine aiguë, notamment la vulnérabilité extrême des micro-entrepreneurs informels et des patrons de très petites structures, en mettant en place des dispositifs de protection sociale et de soutien à la formalisation des activités génératrices de revenus.

**R.5. Action territoriale différenciée :** Concentrer les efforts et les ressources sur les départements qui affichent les incidences de pauvreté les plus élevées (notamment la Likouala et les Plateaux) pour corriger les disparités territoriales et assurer une convergence vers les objectifs de développement durable.

**R.6. Veille statistique :** Pérennisation du suivi de la pauvreté

Institutionnaliser la méthodologie du *Small Area Estimation* (SAE)

Par le développement d'un modèle robuste (Phase Initiale) : Utiliser l'EHCVM-C de référence (2022) pour établir un modèle de régression solide reliant les dépenses de consommation aux variables facilement observables (caractéristiques démographiques, actifs du ménage, habitat) et

**La mise en place d'enquêtes légères et fréquentes :** déployer des enquêtes par sondage légères sur une base régulière (annuelle ou semestrielle) pour collecter uniquement ces variables explicatives.

L'application de ce modèle aux données légères permettra de prédire et d'estimer les taux de pauvreté de manière désagrégée et fiable au niveau National, Urbain, Rural, ainsi que pour les capitales Brazzaville et Pointe-Noire. Cette approche assure un suivi constant et précis, essentiel pour l'ajustement rapide des programmes sociaux, tout en optimisant significativement les coûts et la complexité des enquêtes exhaustives.

## **Annexe 1 : Aperçu méthodologique de l'enquête**

### **1.1. Présentation de l'enquête**

L'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages en République du Congo (EHCVM-C 2022) est une opération statistique d'envergure nationale, menée sur l'ensemble du territoire de la République du Congo. Elle a couvert les douze départements administratifs du pays.

L'enquête a été conduite auprès des ménages ordinaires résidant de manière habituelle sur le territoire national. Elle a exclu de son champ d'observation :

- les ménages collectifs, tels que les internats, les casernes militaires, les hôpitaux accueillant des patients de longue durée ;
- les ménages ordinaires extra-territoriaux, notamment les représentations diplomatiques étrangères.

En revanche, les ménages des Congolais employés dans les ambassades et organisations internationales accréditées au Congo ont été intégrés dans le champ de l'enquête, conformément à la définition étendue du champ de couverture de la population résidente nationale.

### **1.2. Organisation de l'enquête**

La conduite de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages en République du Congo (EHCVM-C 2022) a été assurée par une équipe nationale de coordination mise en place à cet effet. Cette équipe était composée des membres suivants :

- un Directeur National ;
- un Directeur Technique ;
- un Responsable Administratif et Financier ;
- trois Chefs de section (Méthodologie et collecte, Traitement des données, Analyse) ;
- six (6) membres.

L'exécution de la collecte sur le terrain a mobilisé trois catégories de personnel : les superviseurs, les contrôleurs et les enquêteurs.

Pour faciliter l'organisation opérationnelle et garantir une répartition équilibrée des équipes, le territoire a été subdivisé en zones de supervision, chacune couvrant un ensemble de grappes d'enquête.

### 1.3. Plan de sondage

La stratégie d'échantillonnage de l'EHCVM-C 2022 a été conçue pour être représentative à l'échelle nationale pour chaque vague et désagrégée géographiquement, y compris la zone de résidence (urbaine/rurale). Plus précisément, l'échantillon a été stratifié à deux niveaux : 12 départements – comprenant les 12 départements administratifs du pays – et urbain, le département du Kouilou étant considéré comme rural. L'échantillon global prévu était de 10 443 ménages, mais – après que certaines zones n'ont pu être couvertes en raison de l'insécurité, que certains ménages n'ont pas pu être atteints et que d'autres ont dû être abandonnés en raison d'informations incomplètes sur la consommation.

L'échantillon final disponible pour l'analyse est de 10 217 ménages. Cette stratégie d'échantillonnage permet de produire des estimations de la pauvreté avec de bonnes marges d'erreur aux niveaux départemental et urbain-rural. Cela est essentiel pour évaluer les différents défis de réduction de la pauvreté rencontrés dans le pays et fournir des orientations politiques adaptées.

**Tableau 1 : Échantillon EHCVM-C 2022 par vague, urbain-rural et département**

| Département   | Première vague |              | Deuxième vague |              | Total         |
|---------------|----------------|--------------|----------------|--------------|---------------|
|               | Rural          | Urbain       | Rural          | Urbain       |               |
| Kouilou       | 223            | 0            | 224            | 0            | 447           |
| Niari         | 225            | 276          | 225            | 276          | 1 002         |
| Lékoumou      | 214            | 60           | 225            | 60           | 559           |
| Bouenza       | 217            | 272          | 222            | 273          | 984           |
| Pool          | 223            | 179          | 224            | 179          | 805           |
| Plateaux      | 218            | 48           | 224            | 47           | 537           |
| Cuvette       | 178            | 180          | 179            | 180          | 717           |
| Cuvette-Ouest | 212            | 36           | 225            | 35           | 508           |
| Sangha        | 215            | 272          | 225            | 276          | 988           |
| Likouala      | 202            | 116          | 215            | 117          | 650           |
| Brazzaville   | 18             | 780          | 9              | 829          | 1 636         |
| Pointe-Noire  | 27             | 654          | 27             | 676          | 1 384         |
| <b>Total</b>  | <b>2 172</b>   | <b>2 873</b> | <b>2 224</b>   | <b>2 948</b> | <b>10 217</b> |

## **Annexe 2 : Estimations de la pauvreté conformes aux meilleures pratiques tout en assurant l'analyse de la dynamique**

Après plus d'une décennie d'absence d'enquête auprès des ménages, la République du Congo a réalisé d'importants progrès méthodologiques pour fournir les estimations les plus récentes et les plus précises de la pauvreté et du bien-être dans le pays. L'évaluation de la pauvreté utilise l'EHCVM-C 2022 pour fournir les estimations les plus récentes et les plus précises de la pauvreté et du bien-être en République du Congo, ainsi qu'une enquête expérimentale « passerelle », qui conserve la méthodologie d'enquête précédemment utilisée en République du Congo pour estimer les tendances.

En particulier, l'enquête EHCVM-C 2022 adopte les meilleures normes internationales pour mesurer la consommation des ménages, fondement de la mesure de la pauvreté en République du Congo . Par conséquent, les dernières estimations instantanées de la pauvreté et de ses facteurs dans ce rapport sont tirées de l'EHCVM-C 2022.

Cependant, les améliorations nécessaires pour se conformer aux dernières normes internationales d'enquête signifient que l'EHCVM-C 2022 n'est pas comparable à la précédente enquête auprès des ménages pour le suivi de la pauvreté dans le pays (Enquête Congolaise auprès des ménages, ECOM) collectée en 2005 et 2011.

Par conséquent, une enquête-relais a été mise en œuvre en 2022, qui a conservé exactement la même méthodologie que les ECOM précédentes. Ainsi, l'enquête-relais est utilisée chaque fois que les tendances de la pauvreté sont examinées dans ce rapport. Ceci explique pourquoi deux estimations de la pauvreté sont présentées pour 2022 : l'une qui est conforme aux dernières meilleures pratiques internationales (issue de l'EHCVM-C 2022) et l'autre qui peut être comparée aux ECOM précédentes pour construire les tendances de la pauvreté (issue de l'enquête-relais 2022).

La stratégie d'échantillonnage de l'EHCVM-C 2022 a été conçue pour être représentative à l'échelle nationale pour chaque vague et désagrégée géographiquement, y compris la zone de résidence (urbaine/rurale). Plus précisément, l'échantillon a été stratifié à deux niveaux : 12 départements, comprenant les 12 départements administratifs du pays et urbain, le département du Kouilou étant considéré comme rural. L'échantillon global prévu était de 10 443 ménages, mais après que certaines zones n'ont pu être couvertes en raison de l'insécurité, que certains ménages n'ont pas pu être atteints et que d'autres ont dû être abandonnés en raison d'informations incomplètes sur la consommation.

Dans le cadre des analyses thématiques de cette opération, seule la première vague (vague 1) de collecte a été retenue pour des raisons de qualité des données. L'échantillon couvert s'établit à 4 936 ménages enquêtés sur 5 226 estimés, soit un taux de couverture de 94,5%. Cette stratégie d'échantillonnage permet de produire des estimations de la pauvreté avec de bonnes marges d'erreur aux niveaux départemental et urbain-rural, offrant ainsi une base solide pour orienter les politiques de réduction de la pauvreté.



## **Annexe 3 : Personnel de l'EHCVM-C 2022**

### **Equipe de Coordination**

**MBOKO IBARA Steve Bertrand**  
**MBOU LIKIBI Gaspard Symphorien**  
Directeurs Généraux

**GNALABEKA PERDYA Amzy**  
Directeur des Enquêtes et des Recensements

**NGONDJI OMEKA Anasthase Séverin Valence**  
Chef de projet

### **Equipe d'analyse thématiques**

NGONDJI OMEKA Anasthase Séverin Valence  
MOUAYA Jean Mari Divin  
MAVOUNGOU-MOUIETHYS Jodri Belphégor  
BOUYESSE ANDZENGUEH Destel Visespoir

### **Equipe Banque Mondiale et UGP HISWACA**

ALAKOUA Patrick Valery  
BINGOLY LIWORO Germain

VIBOUDLOU VILPOUX Mervy Ever  
TSIMPO Clarence



## CONTACTS:



AVENUE LAMPAMA, MPILA (ARRÊT TP)  
croisement avec l'Avenue de l'Intendance



+242 04 471 6872  
+242 06 704 0606



[ins-congo.cg](http://ins-congo.cg)



[contact@ins-congo.cg](mailto:contact@ins-congo.cg)  
[cnsee@hotmail.fr](mailto:cnsee@hotmail.fr)